

Rapport annuel sur l'état de la France 2022

Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

Déclaration du groupe CFTC

Dresser le portrait de la France 2022 dans le contexte que nous connaissons, inédit, changeant et de ce fait, incertain, relève de la gageure.

La commission Economie et Finances du CESE, consciente de la difficulté de l'exercice, s'y est risquée et est parvenue à un avis de grande qualité. Pour être efficace, elle devait éviter deux écueils :

- le premier : enfoncer des portes ouvertes, en se contentant de reprendre des idées reçues ;
- le second : passer à côté de tendances qui traversent notre société et impactent notre pays de manière significative et durable.

Les débats lors des commissions, le travail d'analyse que nous avons mené et les auditions qui ont été organisées ont permis à nos rapporteurs d'aboutir à un avis circonstancié qui fait prendre de la hauteur pour analyser la situation dans laquelle nous nous trouvons et propose des solutions de long terme. En atteste la réflexion autour des évolutions du monde du travail et la quête de sens à laquelle aspirent les travailleurs, manifestée à travers, par exemple, la grande démission.

La CFTC partage le constat établi concernant la crise : elle est protéiforme, à la fois économique, sociale et environnementale. D'où la nécessité d'avoir une approche globale et d'avancer des préconisations ambitieuses. En premier lieu, il nous faut dire quel projet de société nous souhaitons, lequel devra reposer sur des valeurs communes partagées de respect et de dignité de la personne. Cette précision apportée, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif en découleront. Le CESE, qui représente toutes les tendances de la société civile, est, plus que toute autre institution, fondé à le faire.

Dans cette perspective, la CFTC ne peut que souscrire à la préconisation n° 2 sur le lancement d'une grande enquête approfondie qui aborderait notamment la conciliation des temps de vie, professionnelle, familiale et personnelle. Une thématique qui est chère à la CFTC et à laquelle nous travaillons depuis la fin des années 1990.

Pour la CFTC, le juste partage des richesses est une priorité. C'est pourquoi, elle soutient les préconisations 6 et 7 de justice fiscale concernant la redistribution en faveur de l'investissement et du développement. La CFTC reste circonspecte sur la préconisation 3 qui envisage d'exonérer de cotisations sociales certains avantages en

matière de pouvoir d'achat. Ce n'est pas à la Sécurité sociale, qui a été créée pour assurer les travailleurs et leur famille contre les risques de la vie, de payer les mesures de politique économique du gouvernement.

Dans le domaine de l'environnement, la CFTC apprécie la préconisation 12 en faveur des investissements d'avenir, comme le développement des énergies renouvelables à condition de les envisager dans le cadre d'un mix énergétique évolutif afin de ne pas pénaliser les ménages en particulier les plus défavorisés et de ne pas mettre en difficulté le système productif déjà fragilisé.

Enfin, la CFTC se doit de souligner la partie de l'avis consacrée à la dette publique. Son approche nuancée permet de peser le pour et le contre. Elle apprécie tout autant la réflexion sur la création d'autres indicateurs que le PIB pour mesurer la bonne santé économique d'un pays. Dans ce domaine, les travaux menés à la fin des années 2000 par la Commission Sen-Stieglitz-Fitoussi constituent un excellent point de départ qui mériterait d'être développé.

Le groupe CFTC a voté en faveur de l'avis et remercie les rapporteurs ainsi que les services du CESE.